

Chronique diocésaine

Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque, ont été nommés :

- M. l'abbé S.-H. Lessard, curé de Saint-Gervais ;
- M. l'abbé P. Godbout, curé de Sainte-Croix ;
- M. l'abbé J.-E. Laberge, aumônier du monastère des Ursulines de Québec ;
- M. l'abbé Louis Garon, aumônier du couvent du Bon-Pasteur ;
- M. l'abbé J. A. Feuilteault, aumônier du couvent de Saint-Damien ;
- M. l'abbé A. Tremblay, aumônier de l'Institut des Frères de N.-D. des Champs, à Saint-Damien ;
- M. l'abbé Onésime Gosselin, vicaire à Saint-Alphonse de Thetford ;
- M. l'abbé Théodore Gagnon, vicaire à Saint-Edouard de Frampton ;
- M. l'abbé Sylvio Chénard, aumônier des Sœurs de la Charité de Québec ;
- M. l'abbé Clément Lévesque, aumônier de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance ;
- M. l'abbé Edm. Paré, vicaire à Saint-Joseph de Lévis ;
- M. l'abbé P. Legendre, vicaire à Kamouraska ;
- M. l'abbé A. Proulx, vicaire à l'Ancienne-Lorette.

— La seconde retraite du clergé s'est terminée le 28 août. L'assistance y a été presque aussi considérable qu'à la première.

Comme nous l'avons déjà dit, c'est le T. R. P. Hage, vicaire provincial des Dominicains, qui a été le prédicateur des deux retraites. Il n'y a qu'une voix, parmi les retraitants, pour reconnaître que ces retraites sont parmi les plus intéressantes dont on ait mémoire. Des aperçus profonds, neufs et pratiques à la fois, sur les grandeurs et les devoirs du sacerdoce ; un style toujours agréable, s'élevant à l'occasion jusqu'à la grande éloquence ; une action des plus remarquables : telle a été cette prédication si goûtée, et, nous le croyons, féconde en fruits de sanctification.